

Balbus, qui gagna sa cause et fut élevé au consulat en 714.

Cette cause fut plaidée l'an de Rome 697.

BALBUS (STATUES ANTIQUES DES), au musée *Degli studi*, à Naples. Ces statues en marbre, au nombre de neuf, proviennent des fouilles faites à Herculaneum. Deux ont été trouvées dans le théâtre : l'une, comme nous l'apprend une inscription, représente le proconsul Balbus, chef de la célèbre famille des Balbus ; l'autre statue est celle du fils de Balbus, qui est vêtu de la toge, qui laisse le côté du buste à découvert, et il appuie la main droite sur sa poitrine. Cette statue est remarquable par la belle disposition des draperies ; la tête est rapportée et n'est pas celle de Balbus. L'autre statue est celle du fils de Balbus, qui remplit aussi, comme nous le voyons par une inscription, la charge de proconsul et celle de préteur : l'attitude et le costume sont à peu près semblables à ceux de la figure précédente ; la tête est moderne. Une statue équestre du même personnage, avec une inscription identique, a été découverte dans un édifice que l'on croit avoir été une basilique ; Balbus fils est représenté vêtu d'une cuirasse et d'une subarmale très-courte, avec un manteau jeté sur la partie gauche du corps ; il a une épée suspendue à un large bouclier. Une seconde statue équestre, en tout semblable à la précédente pour les détails de costume et la pose, forme la quatrième de la collection et provient du même lieu. On pense que ces deux figures équestres étaient placées face à face et que la seconde, qui a été trouvée sans tête et sans inscription, représentait Balbus le père. Ces deux statues équestres sont bien traitées. Il est à remarquer que les deux chevaux sont à l'amble. — On a désigné quatre autres statues très-élégantes, représentant de jeunes femmes dans des attitudes diverses, comme étant celles des filles de Balbus. L'une est drapée dans un manteau, qu'elle maintient de la main droite un peu moins haut que l'épaule gauche, tandis que son autre main est abaissée ; la seconde, entièrement drapée, saisit avec la main droite le bord de son manteau devant sa poitrine ; la troisième a son manteau roulé autour du corps et couvrant le bras gauche, qui est abaissé, tandis que le bras droit est libre et tourné vers le ciel ; la quatrième ressemble à la première pour la pose et la draperie, mais le mouvement du corps à gauche est plus accentué. — La famille est complétée par une statue d'une belle exécution, qui représente Ciria, femme du proconsul, avec les emblèmes de la muse Polymnie.

BALBUS (Octavius), jurisconsulte romain, contemporain de Cicéron, donna par sa mort un exemple de dévouement paternel. Proscrit par les triumvirs, l'an 42 av. J.-C., il était en fuite, lorsqu'il apprit que son fils courait des dangers. Il revint pour l'arracher aux scélérats, parvint à le sauver, mais tomba lui-même sous les coups des bourreaux.

BALBUS, surnommé *Mensor*, géographe romain, contemporain d'Auguste, dressa le cadastre de l'Empire et rédigea des commentaires, par provinces et par cités, de cette gigantesque opération. Frontin les cite dans son ouvrage sur les colonies romaines.

Un autre **BALBUS**, contemporain de Trajan, accompagna ce prince dans son expédition contre les Daces. C'était un topographe militaire de mérite. Il avait écrit quelques traités qui ne nous sont point parvenus.

BALBUS (Pierre), savant littérateur italien, né à Venise, ou, suivant d'autres, à Pise, mort en 1479. Il était, depuis 1466, évêque de Tropea, en Calabre. Outre divers écrits de théologie, il a donné des traductions latines de Proclus, du dialogue de saint Grégoire de Nyse sur l'immortalité de l'âme, du sermon de saint Grégoire de Nazianze sur l'Amour de la pauvreté, de celui de saint Jean Chrysostome sur l'Aumône, de celui de saint Basile sur la Prière.

BALBUTIANT (bal-bu-si-an) part. prés. du v. Balbutier : Le nom de Dieu avait été sur nos lèvres avant le lait maternel ; nous avons appris à parler en le balbutiant. (Lamart.) **BALBUTIANT** avec peine quelques phrases banales, elle lui demande des nouvelles de sa santé. (Scribe.) Il dit en balbutiant, mais en assez bons termes, sa naissance, ses droits, ses malheurs. (Mérim.)

BALBUTIANT, ANTE adj. (bal-bu-si-an, an-te — rad. balbutier.) Néol. Qui balbutie, qui parle avec hésitation : *Oui, monsieur, répondit-elle toute BALBUTIANT, que me voulez-vous ?* (Alex. Dumas.) « Qui s'exprime en balbutiant : *Ils étaient occupés à verser, à la porte d'un cabaret regorgeant d'ivrognes, force rasades à un orateur dont ils exclamaient ainsi la BALBUTIANT éloquence.* (Alex. Dumas.)

— Par ext. Qui s'exprime d'une façon enfantine et imparfaite : *C'est la fable naïve, spirituelle encore, mais prolixe, mais languissante et BALBUTIANT du moyen âge.* (Ste-Beuve.)

BALBUTIE s. f. (bal-bu-si — rad. balbutier.) Etat passager ou habituel de celui qui balbutie : *La BALBUTIE de l'enfance, la BALBUTIE de la vieillesse. Le temps me poursuit, et voilà que je m'en retourne à la BALBUTIE.* (Dider.)

— Par ext. Manière de s'exprimer enfantine et peu précise : *Notre langue est celle qui a retenu le moins de ces négligences que j'appellerai volontiers des restes de la BALBUTIE*

des premiers âges. (Dider.) *Il est des peuples qui, faute de se laisser pénétrer par le souffle inspirateur, semblent toujours enveloppés dans les langes de l'enfance et rester à la BALBUTIE.* (Alex. Dumas.)

— Particul. Bagatelles, enfantillages : *Ne dire, ne faire que des BALBUTIES.*

BALBUTIE, ÉE (bal-bu-si-é) part. pass. du v. Balbutier :

Quelques mots sans raison balbutiés tout bas.

A. DE MUSET.

BALBUTIEMENT s. m. (bal-bu-si-man — rad. balbutier.) Manière de parler d'une personne qui balbutie : *Le BALBUTIEMENT d'un enfant. Un ivrogne à BALBUTIEMENT et à hoquets.* (Volt.) *Le BALBUTIEMENT peut être habituel ou accidentel.* (Béclard.) « Mots prononcés en balbutiant : *Laissons le berceau aux nourrices, et nos premiers sourires, et nos premières larmes, et nos premiers BALBUTIEMENTS à l'extase de nos mères.* (Lamart.)

— Par anal. Paroles prononcées indistinctement ou au hasard : *Tout en me promenant, je faisais ma prière, qui ne consistait pas en un vain BALBUTIEMENT des lèvres.* (J.-J. Rouss.)

— **Encycl.** Observé presque exclusivement chez les enfants qui n'ont point encore acquis le développement des organes vocaux, le balbutiement peut exceptionnellement avoir pour cause une vive émotion, une grande frayeur, ou même simplement l'ivresse ; il est aussi quelquefois symptomatique d'une maladie, et alors il est produit par l'impuissance dans laquelle se trouve le système nerveux central de commander aux organes de la phonation. Le seul moyen efficace pour remédier à ce défaut consiste à faire parler très-hautement, de manière à faire prendre l'habitude d'articuler très-distinctement toutes les syllabes et tous les mots.

BALBUTIER v. n. ou intr. (bal-bu-si-é — lat. balbutire, même sens ; de balbus, bégue — prend deux t de suite aux deux premières pers. plur. de l'imparf. de l'ind. et du prés. du subj. : *Nous balbutions, que vous balbutiez.*) Prononcer indistinctement, avec hésitation et difficulté ; se dit surtout de ceux qui ont de la peine à prononcer les lettres b et l : *On a de la peine à comprendre ce qu'il dit, il ne fait que BALBUTIER.* (Acad.) *Quand on a trop bu, on commence à BALBUTIER.* (Trév.) *Il n'est pas possible que quand la mémoire vacille, la langue ne BALBUTIE pas.* (J.-J. Rouss.)

— Par ext. Hésiter en parlant, avoir de la peine à s'exprimer, par timidité, par crainte ou par quelque autre sentiment qui cause du trouble : *Lorsqu'elle me parlait, je BALBUTIAIS sans lui pouvoir répondre.* (Chateaub.) *Le savant était terrassé ; il faisait peine à voir, il BALBUTIAIT comme un écolier pris en faute.* (E. Sue.) *Elle perdit tout à fait contenance, BALBUTIA et ne répondit rien.* (G. Sand.) « Parler confusément et sans connaissance suffisante : *Tandis que nous BALBUTIIONS devant un tableau, il l'aura, lui, vu, regardé et jugé avec plus de célérité et de certitude.* (Grimm.)

Tel pour avoir, dans son salon,
Parlé très-haut, se croit un Cicéron,
Et balbutie à la tribune. LAVALETTE.

— v. a. ou tr. Prononcer en balbutiant : *BALBUTIER sa leçon, son rôle. Il ne fallut rien moins que tout un âge du monde pour parvenir à former quelques syllabes et à BALBUTIER quelques mots.* (Portalis.) *La prière monte d'elle-même sur les jeunes lèvres qui BALBUTIENT à peine le nom de Dieu.* (Guizot.) *Il BALBUTIA quelques mots de civilité générale et s'éloigna rapidement.* (Alex. Dum.) *Par politesse seulement, il crut devoir BALBUTIER quelques excuses.* (Scribe.) *Il sentit qu'il devenait ridicule, BALBUTIA une phrase d'écolier et sortit.* (Balz.)

O Dieu ! ma bouche balbutie
Ce nom des anges redouté ;
Un enfant même est écouté
Dans le chœur qui le glorifie.

LAMARTINE.

— Poétiq. Enoncer, dire d'une manière enfantine : *Victor Hugo, encore enfant, BALBUTIAIT des strophes qui faisaient faire silence aux vieilles cordes de la poésie de tradition.* (Lamart.)

— **Syn.** Balbutier, bégayer, bredouiller. L'enfant qui commence à parler balbutie ; il n'articule pas distinctement, il ne sait pas encore donner à ses organes le jeu nécessaire pour prononcer nettement tous les sons ; on balbutie encore par timidité, par l'effet de la vieillesse, quand la langue n'a pas ses mouvements libres, quand on n'a plus toutes ses dents. Bégayer, c'est proprement répéter les syllabes, soit parce que la syllabe suivante paraît difficile à prononcer, soit pour gagner du temps quand on ne sait pas trouver ce qu'il faudrait dire. Bredouiller, c'est rouler précipitamment ses paroles les unes sur les autres, parler trop vite et ne faire entendre que des sons confus et indistincts.

BALBUTIEUR, EUSE s. (bal-bu-si-eur — rad. balbutier.) Celui, celle qui balbutie.

BALBUZARD ou **BALBUSARD** s. m. (bal-bu-zar — de l'angl. bald-buzzard, buzzard chauve). Ornith. Genre d'oiseaux de proie diurnes, établi aux dépens des aigles ou faucons, dont on connaît deux espèces, qui habitent l'une l'Europe, l'autre l'Amérique. La première se nourrit plus particulièrement de poissons d'eau douce, la seconde de poissons

de mer : Le **BALBUZARD** est l'oiseau que nos nomenclateurs appellent aigle de mer, et que nous appelons en Bourgogne crapécherot, mot qui signifie corbeau pêcheur. (Buff.) Le **BALBUZARD** ne vit que de poissons qu'il va chercher jusqu'au fond de l'eau, après avoir plané au-dessus, et s'être précipité du haut des airs, comme le fait le faucon. (Bouillet.) Le **BALBUZARD** est, de tous les oiseaux de proie, l'espèce la plus nombreuse aux États-Unis. (Lafresnaye.)

— **Encycl.** Le genre balbuzard appartient à l'ordre des oiseaux de proie, famille des falconides, sous-famille des aquilines. Buffon donnait ce nom à une espèce du genre faucon, de la division des aigles ; Linné l'appelait *falco halietus*, et Gmelin *falco arundinaceus*. Le balbuzard a le sommet et le derrière de la tête garnis de plumes brunes, bordées de blanc. Une bande brune descend de l'angle de l'œil et se confond, de chaque côté, avec les rectrices supérieures. La poitrine est blanche, avec des taches brunes et fauves ; les cuisses et l'abdomen sont blancs, les grandes rémiges noires et dépassant la queue ; celle-ci est carrée, brune, marquée de lignes transversales d'une couleur plus foncée. Le bec est noir, assez grand, presque droit à sa base, avec une pointe crochue, très-acérée et très-prolongée. Les cuisses et les jambes sont très-muscleuses, couvertes de plumes courtes, serrées et lustrées ; les tarses sont courts, gros et garnis d'écaillés hexagones, rudes et saillantes ; les doigts sont robustes, garnis en dessous de pelottes rugueuses où l'on voit de petites écaillés spiniformes, présentant l'aspect d'une râpe ; les ongles sont presque égaux entre eux, très-grands, arqués en demi-cercle, cylindriques en dessous et non croisés en gouttière, comme dans la plupart des oiseaux carnassiers. Les anciens naturalistes disaient tous que le balbuzard nageait du pied gauche, tandis qu'il saisissait sa proie du pied droit, et ils croyaient que pour cela le pied gauche seul était palmé, tandis que le droit était armé d'ongles ; Linné lui-même paraît avoir partagé cette croyance, puisque, dans la description de l'oiseau, il place les mots : *Pes sinister subpalnatus*.

Le balbuzard vit presque exclusivement de poisson. Perché sur les grands arbres dans le voisinage des eaux douces, embusqué sur les rochers du rivage, ou planant au-dessus de l'eau, il guette sa proie de loin, et, dès qu'il l'aperçoit, fond sur elle comme un trait, plonge sous les flots pour la saisir et l'emporter. Mais il arrive souvent qu'un autre oiseau carnassier, le pygargue à tête blanche, vient lui disputer cette proie au milieu des airs. Comme un pirate qui attend le passage des navires pour les piller, le pygargue, perché au haut d'un grand arbre, épie attentivement le balbuzard ; dès qu'il le voit sortir de l'eau avec un poisson, il se met à sa poursuite, le force à faire des détours, à s'élever et à descendre, spectacle extrêmement curieux pour ceux qui l'observent, et, comme le balbuzard est gêné par sa proie, il cède bientôt à la fatigue, lâche le poisson, que le pygargue rattrape presque toujours avant qu'il soit retombé dans l'eau ou sur la terre.

Le balbuzard d'Europe est commun dans la Bourgogne et dans les Vosges, où il dévaste les étangs et les rivières. Celui d'Amérique n'en diffère guère que parce qu'il habite les rives de la mer.

BALCANGUAL (Gautier), théologien écossais, mort en 1645. Chapelain de Jacques I^{er}, roi d'Ecosse, il le suivit en Angleterre, travailla à la *Déclaration de Charles I^{er} concernant les derniers troubles d'Ecosse* (1630), et représenta l'Eglise d'Ecosse au synode de Dordrecht, sur lequel il publia des *Lettres*. On a aussi de lui des *Sermons* et d'autres écrits.

BALCARRAS (Alexandre LINDSAY, comte DE), général anglais, né en Ecosse, fit la guerre d'Amérique et regut, en 1793, le commandement de l'île de Jersey. Dans ce poste, il seconda toutes les mesures contre la République française, et, quand les Français menacèrent Jersey, il voulut faire prendre les armes aux nombreux prêtres émigrés qui se trouvaient dans l'île. Nommé ensuite commandant de la Jamaïque, il se rendit fameux par les mesures cruelles qu'il prépara pour réprimer une révolte de noirs marrons. Il avait fait venir de Cuba un cent de ces chiens à sang, de la race de ceux qu'employèrent autrefois contre les Indiens les barbares conquérants du nouveau monde. Les noirs se soulevèrent, en posant des conditions, qui furent stipulées par un traité. Mais le perfide gouverneur, après avoir obtenu leur désarmement, se saisit de ces malheureux, au mépris de ses serments, et les fit déporter dans les régions glacées de la Nouvelle-Ecosse, où ils moururent tous. Les propriétaires de la Jamaïque n'en offrirent pas moins à Balcarras une épée d'honneur. Il devint dans la suite officier général.

BALCHACH ou **BALKHACH-NOOR**, grand lac de la Russie d'Asie, dans la contrée des Kirghis, entre 46° et 47° 35' lat. N., et 72° 76' 25' long. E. ; reçoit plusieurs cours d'eau.

BALCHEN (Jean), amiral anglais, né en 1669, prit part à diverses expéditions et périt dans une tempête avec tout l'équipage, englouti avec son vaisseau la *Victoire*, devant l'île de Jersey, le 3 octobre 1744. Un monument fut élevé dans l'abbaye de Westminster,

pour rappeler la mémoire de ce triste événement.

BALCHRISTE s. m. (bal-kri-ste — du nom du village de Balchristy). Hist. relig. Membre d'une secte qui s'est séparée de l'Eglise d'Ecosse au XVIII^e siècle ; elle avait été fondée par des ministres du village de Balchristy, dans le comté de Fife.

BALCOIN (Marie), sorcière du pays de Labour, qui vivait sous le règne de Henri IV. L'auteur du livre de l'*Inconstance des démons* raconte qu'elle fut brûlée vive pour avoir, dans une assemblée nocturne, mangé l'oreille d'un petit enfant.

BALCON s. m. (bal-kon. — Etym. dout. : de l'allein, balk, poutre, dont les Italiens ont fait *palcone*, *balcone*, *balco*, plancher, estrade, balcon ; — du gr. bald, je lance, parce que, selon Covarruvias, les balcons étaient primitivement des tourillons, des sortes de bretèches, du haut desquelles on lançait des dards sur l'ennemi ; — du pers. bāla khaheh, chambre ouverte au-dessus de la grande entrée). Saillie sur une façade, portée par des consoles ou des colonnes et entourée d'une balustrade : *Prendre l'air sur un BALCON.* (Acad.) *La reine, tenant le prince entre ses bras, se montra sur un BALCON du palais.* (St-Sim.) *Nous étions trois ou quatre mille sur la grande place devant le palais ; alors la reine apparut au BALCON.* (Scribe.) *Souvent, du haut d'un BALCON, il regardait ses chasseurs combattre des ours.* (Mérimée.)

Une femme parut au balcon : c'était elle !

LAMARTINE.

Et du haut d'un balcon, pour calmer la tempête,
Sur ses nouveaux sujets faisons voler sa tête.

CORNEILLE.

D'un balcon chez mon frère
J'ai vu... que ne peut-on, madame, vous le taire.

CORNEILLE.

Sire, le sang n'est pas une bonne rosée,
Et le peuple des rois évite le balcon.
Quand aux dépens du Louvre on meuble Mont-

faucou.

V. HUGO.

— Par ext. Ouvrage de serrurerie ou de menuiserie servant d'appui à une fenêtre ou à un balcon proprement dit : *Un BALCON en bois de chêne. Un BALCON à enroulements. La nuit était avancée ; immobile près du BALCON de sa fenêtre, il regardait le ciel.* (H. Beyle.)

— Par anal. Saillie quelconque, sur une face verticale : *Je suis parvenu par ce sentier jusqu'à une façon de BALCON branlant, pratiqué tout au fond sur le gouffre.* (V. Hugo.)

— Théâtr. Prolongement de la première galerie jusqu'à l'avant-scène, à droite et à gauche : *La présence d'une jolie danseuse donne de l'attention forcée aux âmes blasées ou privées d'imagination qui garnissent le BALCON de l'Opéra.* (H. Beyle.)

Quoi ! l'orchestre est tout plein et les balcons aussi ?

E. AUGIER.

— Mar. Galerie couverte ou découverte, établie à l'arrière de quelques vaisseaux : *Sa Majesté n'estima pas qu'il fut bien nécessaire de faire abattre les BALCONS et la sculpture des vaisseaux de ladite escadre.* (Seignelay.)

— Techn. Chez les fondeurs, Métal qui se trouve à l'extrémité des pièces coulées, au point de réunion des moules.

— **Encycl.** Il n'y avait point de balcons dans les édifices des anciens ; chez eux, la maison était comme un sanctuaire fait pour goûter en paix les douceurs de la famille, et, quand ils entraient dans ce sanctuaire, ils ne songeaient plus ni à voir ce qui se passait au dehors ni à se montrer au public ; leurs femmes, d'ailleurs, devaient se renfermer entièrement dans la vie domestique ; si les maisons avaient eu des balcons, il aurait fallu leur en interdire l'usage, et il n'eût pas été facile peut-être d'obtenir d'elles une soumission bien complète à une interdiction de ce genre. Cependant certaines maisons de Rome avaient des *maniana* ou *maniana*, et ce mot a quelquefois été traduit en français par balcon ; mais on sait que les *maniana* furent ainsi nommées de Mœnius, citoyen romain qui, ayant vendu aux censeurs Caton et Flaccus sa maison située sur la place des spectacles, se réserva la jouissance d'une sorte de terrasse, d'où l'on pouvait voir ce qui se passait au dehors, et il est probable que cette terrasse n'était que la partie supérieure d'une espèce de portique continu, semblable à ce que les Italiens appellent *loggia*. C'est au moyen âge que les balcons proprement dits commencèrent à devenir à la mode, et ils jouent un grand rôle dans les fastes de la chevalerie : c'est sous le balcon de leur belle que les chevaliers venaient chanter des romances en s'accompagnant du luth ou de la guitare, c'est de là qu'elle leur prodiguait les doux regards ou qu'elle leur jetait une écharpe dont ils se paraient avec orgueil.

Les balcons primitifs furent vraisemblablement construits, comme les bretèches, au moyen de solives faisant saillie à l'extérieur des édifices, et disposées de façon à ce qu'on pût s'y placer à couvert, et ayant vu en dehors sans être vu soi-même. Les Italiens ont conservé l'usage de balcons de ce genre, auxquels ils donnent le nom de *mignani*, qui n'est évidemment qu'une corruption de *maniana* : ce sont des espèces d'avant-corps, vitrés et garnis de jalouses, véritables hors-d'œuvre qui gâtent souvent l'ordonnance de